



# MISSIONS DES USAGERS-PARTENAIRES EN EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT SELON DES COMPÉTENCES ET DES FORMATIONS

## SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	2
DÉFINITION .....	3
FICHES RESSOURCES : LES MISSIONS DES USAGERS-PARTENAIRES EN ETP .....	4
1. Fiche N°1 : L'Usager-Partenaire TÉMOIN en ETP .....	4
2. Fiche N°2 : L'Usager-Partenaire EDUCATEUR en ETP .....	6
3. Fiche N°3 : L'Usager-Partenaire FORMATEUR en ETP .....	8
ANNEXES.....	10
1. Ressources bibliographiques et liens utiles.....	10
1.1. Ressources bibliographiques : .....	10
1.2. Liens utiles : .....	11
1.3. Liens vers le site internet ETHNA pour télécharger des documents ressource : .....	12
2. Contributeurs à ce livrable « Missions des Usagers-Partenaires en Éducation Thérapeutique du Patient » : .....	13
2.1. Membres de cette commission thématique ETHNA– par Collège et par ordre alphabétique .....	13
3. La plateforme ETHNA .....	14

## PRÉAMBULE

La plateforme d'Education Thérapeutique en Nouvelle-Aquitaine (ETHNA) s'attache à réfléchir sur différentes thématiques, pour produire et développer des propositions d'amélioration des pratiques autour de l'ETP. Les missions des Usagers-Partenaires en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) en fonction des compétences acquises et des formations suivies sont apparues comme un sujet primordial.

Ce document est destiné à l'ensemble des acteurs de l'ETP dans le but d'accompagner la démarche d'intégration des Usagers-Partenaires au sein des équipes d'ETP. Il n'a de valeur qu'incitative mais a l'ambition d'être une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs.

La démarche est de proposer différentes fiches en fonction du profil, du type d'engagement et des compétences de chaque Usager-Partenaire afin de permettre à chacun de trouver sa juste place au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Ce document propose un choix de profil varié permettant l'intégration de chacun à son niveau, en fonction de son parcours de vie. Une relecture en sera faite régulièrement par ETHNA afin d'actualiser les données mises à disposition.

Ce livrable a été créé en Janvier 2021, notamment à partir du « Guide de recommandations Patients Intervenants » réalisé en 2016 par l'ARS Languedoc-Roussillon et la SETSO. Les fiches ont été complétées et actualisées par la réflexion de la commission, constituée d'usagers et de professionnels de santé.

Bonne lecture et faites le meilleur usage de ce livret que nous vous offrons.

### Pour la commission thématique :

- Dr Carole WANGERMEZ – Médecin psychiatre, membre du Conseil d'Administration d'ETHNA au titre du collègue « Établissement de santé » - CH-Laborit (Poitiers, 86)
- Patricia NOWAK – Usager-Partenaire, membre du Conseil d'Administration d'ETHNA au titre du collègue « Patients-aidants » - association FLONA (47)

## DÉFINITION

La plateforme ETHNA utilise dans ses productions le terme « **Usager-Partenaire en ETP** » car il combine trois notions :

- Usagers<sup>1</sup> = patients, aidants<sup>2</sup>, personne en situation de handicap. Il s'agit de tout utilisateur avéré ou potentiel du système de santé, dans les domaines sanitaire et médico-social, en établissement comme en ambulatoire ou en prise en charge à domicile.
- Partenaires = impliquant une forme de collaboration avec les professionnels pluridisciplinaires
- en ETP = champ d'intervention spécifique (et différente de la représentation des usagers, par exemple)

### Cadre d'intervention

La plateforme ETHNA conseille fortement aux Usagers-Partenaires en ETP d'être membre d'une association agréée du système de santé pour des raisons éthiques, juridiques et assurantielles, et participer ainsi à des projets de Santé Publique dans le cadre des lois du 4 mars 2002 et 9 août 2004 relatives aux droits des malades et à la politique de santé publique<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup>. Choix du terme « Usager » conformément au terme utilisé par la HAS (22.09.2020). [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3201812/fr/soutenir-et-encourager-l-engagement-des-usagers-dans-les-secteurs-social-medico-social-et-sanitaire](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3201812/fr/soutenir-et-encourager-l-engagement-des-usagers-dans-les-secteurs-social-medico-social-et-sanitaire)

<sup>2</sup>. **Définition des « aidants »** : Un aidant naturel ou informel est une personne non professionnelle qui vient en aide, pour partie ou totalement, à une personne de son entourage qui a des besoins d'aide/de soutien. Cette aide/soutien peut être assurée de façon permanente ou temporaire et peut prendre diverses formes.  
Source : [http://www.coface-eu.org/wp-content/uploads/2019/03/COFACE-disability\\_FR\\_final-1.pdf](http://www.coface-eu.org/wp-content/uploads/2019/03/COFACE-disability_FR_final-1.pdf)

<sup>3</sup> Documents de référence et liste d'associations à retrouver en bibliographie (p.11)

# FICHES RESSOURCES : LES MISSIONS DES USAGERS-PARTENAIRES EN ETP

## 1. Fiche N°1 : L'Usager-Partenaire TÉMOIN en ETP

### Objectif :

Témoigner sereinement de son vécu et de son parcours personnel (expérience, ressources, etc.). Ce témoignage permet de libérer la parole des autres personnes concernées et est utilisé comme moyen pédagogique dans le cadre de séances éducatives visant le renforcement des compétences psychosociales des bénéficiaires.

### Définition de l'Usager Partenaire TÉMOIN :

Favoriser son témoignage pour ouvrir la discussion autour d'un vécu avec la maladie et des compétences psychosociales mobilisées pour gérer les difficultés rencontrées. Ces temps d'échanges autour de l'expérience positive de son vécu viennent renforcer chez ses pairs leur pouvoir d'agir sur leur prise en charge. Ils sont aussi l'occasion de témoigner que l'éducation thérapeutique permet d'être acteur de leur vie. Grâce à son expertise personnelle, apprise de sa propre expérience, l'Usager-Partenaire témoin est un élément ressource pour ses pairs dans leur recherche d'informations validées et de structures associatives présentes sur leur territoire.

<b>Formation</b>	Pas de formation « seuil » exigée. Il existe cependant des sessions de sensibilisation, des coachings utiles à la mission de témoignage, comme par exemple : prise de parole en public, écoute et relation d'aide, posture d'écoute active, dévoilement de soi, etc.
<b>Critères</b>	Être porteur de la pathologie concernée par le programme, ou vivre avec une personne porteuse de la pathologie concernée par le programme.  Être membre d'une association ou d'un organisme œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention ou de l'éducation pour la santé (associations, structures...) <sup>4</sup> , ou avoir été identifié et sollicité par une équipe éducative.  Se préparer préalablement au témoignage avec l'équipe d'ETP afin d'instaurer une relation de confiance.
<b>Compétences requises</b>	Être capable de mettre en œuvre les principes d'accueil, de communication, d'écoute active.  Savoir délimiter son rôle à un témoignage d'expérience de vie et d'adaptations avec la pathologie concernée.

<sup>4</sup> Selon le Décret n°2010-906 du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient.

	<p>Être capable d'intégrer cette action de témoignage en toute connaissance des principes, valeurs et finalités de l'ETP.</p> <p>Prendre connaissance du contenu du programme et de l'étape de la démarche ETP à laquelle le témoignage intervient (en amont du programme, lors d'une communication ou lors d'une séance éducative).</p> <p>Être capable d'orienter vers des associations de patients (lorsque cela est possible) et expliquer leur rôle.</p> <p>Savoir s'exprimer en public, rester neutre, être dans le non-jugement, avoir un intérêt pour la relation d'aide.</p> <p>Être capable de s'auto-évaluer avec l'équipe d'ETP d'avoir pris un recul suffisant dans le parcours de soin.</p>
<b>Mode de recrutement</b>	<p>Être volontaire.</p> <p>Être identifié et sollicité par les équipes éducatives ou son association comme une ressource possible.</p>
<b>Engagements</b>	<p>Signer un accord de bon fonctionnement.</p> <p>Respecter les règles de confidentialité.</p> <p>Organiser son intervention avec l'équipe éducative.</p> <p>Faire un retour d'information à l'équipe éducative.</p> <p>Respecter les règles de fonctionnement de l'équipe, la déontologie...</p>
<b>Modes d'intervention</b>	<p>Intervenir en binôme avec un membre de l'équipe éducative.</p> <p>Intervenir pour témoigner de sa propre expérience, son vécu et des moyens mis en œuvre pour résoudre les difficultés rencontrées lors de formations (formations d'ETP, formations d'usagers-partenaires formateurs...) et d'ateliers d'ETP.</p> <p>Intervenir sur les ressources associatives.</p> <p>Parler de l'éducation thérapeutique et des bénéfices qu'il a pu constater.</p>
<b>Rétribution conseillée</b>	<p>Remboursement des frais engagés (transport, repas...) par note de frais, si l'Usager-Partenaire Témoin est membre d'une association.</p>

## 2. Fiche N°2 : L'Usager-Partenaire EDUCATEUR en ETP

### Objectif :

Faire appel à un intervenant Usager-Partenaire éducateur au cours d'un programme d'ETP a pour objectifs d'aider les patients et les aidants à :

- ✓ Prendre du recul sur l'annonce du diagnostic ;
- ✓ Adapter le projet de vie après le diagnostic ;
- ✓ Prévenir les rechutes ;
- ✓ Bâtir un plan de crise en cas de rechute ;
- ✓ Partager les expériences de la maladie ou des traitements ;
- ✓ Relayer des messages délivrés par les professionnels de santé ;
- ✓ Échanger sur les préoccupations quotidiennes, la résolution de problèmes et les ressources disponibles.

### Définition de l'Usager Partenaire EDUCATEUR :

Ses compétences éducatives associées à la reconnaissance de ses savoirs expérientiels lui permettent de co-construire, d'animer et d'évaluer avec les professionnels de santé et les autres professionnels (médical, médico-social), des programmes d'éducation thérapeutique adaptés aux spécificités et aux besoins des patients.

La maîtrise de compétences psychosociales et sa vision différente de la vie avec la maladie viennent renforcer la collaboration et la complémentarité avec l'équipe d'ETP dans l'animation des séances collectives. Il enrichit ainsi d'un éclairage nouveau les apports pédagogiques dispensés. Il facilite l'expression de ses pairs. Enfin, il est en mesure d'intervenir comme personne ressource auprès de ses pairs pour les accompagner dans leur parcours de soin et de vie.

<b>Formation</b>	Formation minimale de 40 h à l'éducation thérapeutique du patient.
<b>Critères</b>	Être membre d'une association ou d'un organisme œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention ou de l'éducation pour la santé (associations, structures...) <sup>5</sup> , ou avoir été identifié et sollicité par une équipe éducative.  Avoir atteint une certaine résilience. (Par résilience, les auteurs de ce guide entendent : la capacité à réussir à vivre, à se développer en dépit de l'adversité. La résilience en psychologie est le fait d'accepter ce qui ne peut être changé et qui arrive <sup>6</sup> ).
<b>Compétences requises</b>	Avoir les compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient dans le cadre d'un programme, telles que citées dans l'annexe 1 de

<sup>5</sup> Selon le Décret n°2010-906 du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient

<sup>6</sup> Selon la définition de la résilience de Boris Cyrulnik (2002)

	l'arrêté du 31 mai 2013. Modifié et complété par l'arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes.
<b>Mode de recrutement</b>	<p>Être volontaire.</p> <p>Être proposé par l'association de santé ou sollicité par l'équipe éducative.</p> <p>Avoir eu un entretien de recrutement (en présentiel) et reçu une validation favorable à sa candidature par l'ensemble de l'équipe éducative déjà en place.</p>
<b>Engagements</b>	<p>Avoir signé une charte d'engagement (cf. bibliographie).</p> <p>S'engager à respecter les règles de confidentialité.</p> <p>Faire partie intégrante de l'équipe éducative et s'engager à concevoir son intervention avec l'équipe d'éducateurs.</p>
<b>Modes d'intervention</b>	<p>Intervenir directement auprès des patients, seul ou en binôme, avec un professionnel.</p> <p>Peut participer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à la communication autour du programme d'ETP,</li> <li>• au diagnostic éducatif / Bilan Éducatif Partagé (BEP),</li> <li>• au programme personnalisé d'ETP,</li> <li>• à la préparation, et/ou à la mise en œuvre des séances,</li> <li>• au bilan des séances,</li> <li>• à la synthèse des compétences acquises,</li> <li>• à l'évaluation du programme,</li> <li>• à la coordination du programme (si formation de coordinateur).</li> </ul> <p>L'intervention est particulièrement centrée sur les compétences d'adaptation et d'auto-soin et elle relaie les messages thérapeutiques.</p>
<b>Rétribution conseillée</b>	Rémunération au même titre que les autres intervenants soit par contrat de travail ou indirectement au moyen d'une subvention ou d'un paiement sur facture versé à la structure porteuse/association qui l'emploie ou le mandate. <sup>7</sup>

<sup>7</sup> Pour plus d'informations concernant les contrats de travail et les modalités de rémunération possibles, rendez-vous dans la bibliographie, partie « liens utiles » (p.11).

### 3. Fiche N°3 : L'Usager-Partenaire FORMATEUR en ETP

#### Objectifs :

Intervenir dans la formation initiale et continue des professionnels, des membres d'associations de santé et d'usagers-partenaires s'investissant en ETP, dans des objectifs de :

- Faire prendre conscience de la nécessaire complémentarité des savoirs scientifiques et techniques, et des savoirs expérientiels issus de la vie avec la maladie,
- Développer la capacité des apprenants à imprégner leurs actions et leurs décisions de l'approche de partenariat en santé,
- Contribuer à la réflexion sur les orientations stratégiques de l'organisme formateur, ainsi qu'à la conception et à la transformation des programmes de formation,
- Collaborer à la lecture critique, constructive et réflexive en partenariat avec les services sanitaire et social.

#### Définition de l'Usager Partenaire FORMATEUR :

Patient, atteint de maladie chronique, et/ou aidant, qui intervient en tant que formateur auprès des professionnels du sanitaire et du social.

<b>Formation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation minimale aux 40h à l'éducation thérapeutique du patient ET</li><li>• Formation de formateur<sup>8</sup> ou expérience approfondie en ETP (il est souhaitable d'avoir participé à toutes les étapes d'évaluation d'un programme)</li></ul> <p><u>En option</u> : formations complémentaires (ingénierie de formation, Masters en santé...).</p>
<b>Critères</b>	<p>Avoir, si possible, soi-même participé à un programme d'éducation thérapeutique</p> <p>Avoir animé un programme d'éducation thérapeutique et/ou avoir participé à la coordination d'un programme d'ETP</p> <p>Être porteur d'une maladie chronique, ou aidant d'une personne porteuse d'une maladie chronique.</p> <p>Être membre d'une association ou d'un organisme œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention ou de l'éducation pour la santé (associations, structures...), ou avoir été identifié et sollicité par une équipe éducative.</p>

<sup>8</sup> Cf. liste des formations de formateur inscrites au RNCP sur le site de France Compétences (lien à retrouver en bibliographie p.12)



<b>Compétences requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se connaître dans la vie avec sa maladie</li> <li>- Être capable de mobiliser ses savoirs expérientiels</li> <li>- Être capable de développer sa résilience</li> <li>- Être capable de redonner un sens à sa vie au travers de ses expériences</li> <li>- Avoir élaboré son projet de vie</li> <li>- Savoir faire preuve d'altruisme</li> <li>- Être capable de se raconter de façon pédagogique</li> </ul> <p>En tant que formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Connaître les fondamentaux de la formation professionnelle concernée, il identifie les conditions favorisant l'apprentissage, il participe à l'élaboration d'un programme de formation</li> <li>● Savoir mettre en œuvre et animer une formation (environnement bienveillant, sécurisant et techniques d'animation)</li> <li>● Savoir accompagner dans la formation aussi bien au niveau individuel que collectif,</li> <li>● Savoir observer, analyser et évaluer son programme de formation de façon réflexive</li> </ul>
<b>Mode de recrutement</b>	<p>Être volontaire.</p> <p>Être proposé par l'association de santé ou sollicité par l'institution ou l'organisme de formation.</p>
<b>Engagements</b>	<p>Signature d'un contrat ou d'une convention de prestation selon le statut de l'Usager-Partenaire formateur.</p> <p>S'engager à respecter les règles de fonctionnement et de confidentialité.</p>
<b>Modes d'intervention</b>	<p>Intervention dans la formation au niveau de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● la conception et l'élaboration et/ou</li> <li>● la mise en œuvre et l'animation et/ou</li> <li>● l'accompagnement de l'individu et du collectif</li> <li>● et/ou l'observation, l'analyse et l'évaluation</li> </ul>
<b>Rétribution conseillée</b>	<p>Rétribution au même titre que les autres formateurs.</p>

## ANNEXES

### 1. Ressources bibliographiques et liens utiles

#### 1.1. Ressources bibliographiques :

##### Éthique et scientifique

- Flora, L. (2012). Le Patient Formateur : élaboration théorique et pratique d'un nouveau métier de santé. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation.
- DCPD et CIO UdeM. (2016). Terminologie de la Pratique collaborative et du Partenariat patient en santé et services sociaux. Montréal, Québec : Université de Montréal. <https://ceppp.ca/wp-content/uploads/TERMINOLOGIE-de-la-pratique-collaborative-et-du-partenariat-patient-.pdf>

##### Réglementaire et juridique

- Agence Régionale de Santé Occitanie (2016). Guide de recommandations Patients Intervenants. [https://www.occitanie.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-02/Guide\\_recos\\_Patients\\_Intervenants\\_2016.pdf](https://www.occitanie.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-02/Guide_recos_Patients_Intervenants_2016.pdf)
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2015). Bulletin Officiel N°30 du 23 juillet 2015, Annexe 1 : « le référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs ». [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/30/30/3/perso4093\\_annexe1\\_452303.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/30/30/3/perso4093_annexe1_452303.pdf)
- Ministère des Solidarités et de la Santé, L'utilisateur : un acteur dans la formation des infirmiers de demain. <https://www.dailymotion.com/embed/video/x7xccio?queue-enable=false>

##### Méthodologique

- Haute Autorité de Santé (2007, juin). Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques (p.17). [https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/etp\\_-\\_guide\\_version\\_finale\\_2\\_pdf.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/etp_-_guide_version_finale_2_pdf.pdf)
- IREPS Nouvelle-Aquitaine. Sélection documentaire sur la place et le rôle du patient-pair dans les programmes d'ETP. <https://irepsna.org/education-therapeutique-du-patient-place-et-role-du-patient-pair-dans-les-programmes/>

## 1.2. Liens utiles :

### Dispenser ou coordonner l'ETP

- *LEGIFRANCE*, Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030135866&dateTexte=&categorieLien=id>

### Contrat de travail et modalités de rétribution possibles

- Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion. Toutes les informations sur les contrats de travail. Disponible sur : <https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/les-contrats-de-travail/>
- *URSSAF*, Les indemnités de petits déplacements. Disponible sur : <https://www.urssaf.fr/portail/home/taux-et-baremes/frais-professionnels/indemnite-de-petit-deplacement.html>
- Ministère des affaires sociales et de la santé. Guide d'engagement des intervenants dans les programmes d'ETP. [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide\\_d\\_engagement\\_intervenants\\_programmes\\_ETP.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_d_engagement_intervenants_programmes_ETP.pdf)
- Ministère des affaires sociales et de la santé. Guide de recrutement de patients-intervenants. [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide\\_de\\_recrutement\\_de\\_patients\\_intervenants\\_2014.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_de_recrutement_de_patients_intervenants_2014.pdf)

### Textes de référence et listes d'associations

- Haute Autorité de Santé (2020). Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3201812/fr/soutenir-et-encourager-l-engagement-des-usagers-dans-les-secteurs-social-medico-social-et-sanitaire](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3201812/fr/soutenir-et-encourager-l-engagement-des-usagers-dans-les-secteurs-social-medico-social-et-sanitaire)
- Ministère des Solidarités et de la Santé. Associations d'usagers du système de santé agréées. <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/associations-d-usagers-du-systeme-de-sante-agreees>
- France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine. Liste des associations adhérentes en 2020. <https://nouvelle-aquitaine.france-assos-sante.org/wp-content/uploads/sites/16/2020/10/LISTING-DES-ASSOCIATION-PAR-COLLEGES-ET-THEMATIQUES-2020-MAJ-16-10-2020.pdf>

### Formation de formateur et Certification « Qualiopi »

- Mon Compte Formation. Faites-vous certifier « Qualiopi » dès maintenant. <https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/actualite/faites-vous-certifier-qualiopi-des-maintenant>
- Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion. « Qualiopi », marque de certification qualité des prestataires de formation. <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/acteurs-cadre-et-qualite-de-la-formation-professionnelle/article/qualiopi-marque-de-certification-qualite-des-prestataires-de-formation>
- France Compétences. Rechercher une certification. [https://www.francecompetences.fr/recherche\\_certificationprofessionnelle](https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle)

#### **1.3. Liens vers le site internet ETHNA pour télécharger des documents ressource :**

La plateforme ETHNA, via son site Internet, met à votre disposition les documents suivants. Pour y accéder, rendez-vous sur <https://ethna.net/ressources>.

- Modèle de charte d'engagement
- Documents de référence de la HAS de l'engagement des Usagers-Partenaires en ETP
- Guide d'entretien de recrutement d'un Usager-Partenaire
- À venir : le guide de l'engagement des Usagers-Partenaires en ETP en cours de réalisation par ETHNA et FAS

## **2. Contributeurs à ce livrable « Missions des Usagers-Partenaires en Éducation Thérapeutique du Patient » :**

Ce livrable est issu d'une mutualisation et d'une capitalisation des bonnes pratiques identifiées par les contributeurs à cette commission thématique d'ETHNA.

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres qui nous a donné matière à réfléchir sur cette problématique pour pouvoir produire un document qui soit adapté au besoin réel du milieu de l'ETP. ETHNA est certes, force de propositions en matière d'ETP, mais nous tenons à remercier avec le plus grand respect l'ensemble des partenaires nous ayant écoutés, soutenus et accompagnés, sans qui notre démarche n'aurait pas ce niveau de qualité.

Comme le soutient ce livrable et comme l'encourage la démarche que nous promouvons, le travail en collaboration synergique avec tous nos partenaires est la seule clef pour une amélioration continue des actions menées à notre niveau sur les différentes thématiques de l'ETP.

### ***2.1. Membres de cette commission thématique ETHNA– par Collège et par ordre alphabétique***

#### **Collège des « établissements de santé »**

- Nathalie ALBERT – Infirmière en psychiatrie, CREATIV CH-Laborit (86)
- Florence BOURGUET – Infirmière, UTEP de la Corrèze (19)
- Françoise GUEYDON – Aide-soignante, titulaire du D.U soignant-soigné, Pôle santé Villeneuvois (47)
- Julie JADEAU – Médiateur de santé pair, CREATIV CH-Laborit (86)
- Fabrice MONTOYO – Médiateur de santé pair, (24)
- Madeleine PEYRAT – Infirmière coordinatrice, UTEP de la Corrèze (19)
- Carole WANGERMEZ – Médecin psychiatre, membre du Conseil d'Administration d'ETHNA - CH-Laborit (86)

#### **Collège des structures « hors établissements de santé »**

- Christine CHAUMONT – Responsable opérationnelle, Centre associatif La Marguerite (87)

#### **Collège des « patients-aidants »**

- Alina CONSTANTIN – Usager-partenaire, association de patients CEKIDIS (33)
- Stéphanie DULAY – Usager-partenaire, membre du Conseil d'Administration de la Ligue Contre le Cancer des Landes (40)
- Annick MARTINEZ – Usager-partenaire (33), membre du Conseil d'Administration d'ETHNA
- Patricia NOWAK – Usager-partenaire, membre du Conseil d'Administration d'ETHNA, association Flona (47)
- Nathalie WISS – Usager aidant-partenaire, CREATIV CH-Laborit (86)

### Collège des « structures ressources »

- Michelle RINALDO-PETAPERMAL – Psychologue-Psychothérapeute en libéral / Patiente experte / Présidente association HAPPY, intervenante éducatrice thérapeutique CETBA (33), Pôle ambulatoire ETP Nouvelle-Aquitaine
- Stéphanie VIDEAU – Chargée de projet et d'ingénierie en éducation et promotion de la santé, IREPS Nouvelle-Aquitaine, Antenne de la Charente (16)

### **3. La plateforme ETHNA**

La Plateforme ETHNA (Education Thérapeutique en Nouvelle-Aquitaine) a pour vocation d'accompagner le développement de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP) en Nouvelle-Aquitaine et de soutenir la démocratie sanitaire en la matière. L'association créée en 2017 est soutenue par l'Agence Régionale de Santé. La particularité innovante de la plateforme, est de réunir tous les acteurs de l'ETP venants d'horizons différents et de co-construire l'ETP dans notre région. Ses missions en ETP sont de :

- Contribuer au développement des pratiques de qualité en ETP
- Donner leur place aux patients et à leurs proches dans les démarches d'ETP
- Faciliter la mise en réseau tous les acteurs du parcours de santé de la prévention aux soins
- Améliorer la visibilité et l'accès aux programmes d'ETP proposés en région notamment grâce à une cartographie

Pour en savoir plus : <https://ethna.net/>

Si l'actualité en ETP dans la région vous intéresse et pour connaître des dispositifs proposés par ETHNA, suivez-nous sur nos supports de communication [Ctrl clic] : notre site internet et nos différents réseaux sociaux, abonnez-vous à notre newsletter et soutenez nos démarches en adhérant à la plateforme !



@ETHNA



@EthnaEtp



@plateformeethna

